

RAPPORT

SANTÉ – DÉFICIENCE PHYSIQUE

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

25 SEPTEMBRE 2018 AU 17 MAI 2019

Collaborateur – Gouvernement du Québec

. Institut de Réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal (IRGLM) du Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de Montréal (CCSMTL)

. Fondation RÉA (fondation hospitalière dédiée à l'Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal)

CONDITON PHYSIQUE CRITIQUE D'UN JEUNE ENFANT HANDICAPÉ

En novembre 2018, lors de nos entrevues d'évaluation à Montellano, nous avons rencontré la famille Ovalle Reyes dont le jeune fils Alexandre, âgé de 10 ans, est handicapé depuis sa naissance.

Avec une jambe en moins et une prothèse trop petite pour sa taille et en état de décomposition, Alexandre se retrouve dans une terrible condition. A défaut de porter sa prothèse, qui lui occasionne des douleurs, Alexandre doit sauter sur 1 jambe pour se déplacer (photos et vidéo à l'appui).

SOLLICITATIONS POUR UNE PROTHÈSE

Témoins d'une telle détresse humaine, nous avons réagi rapidement en sollicitant l'aide de l'organisme 'Les Amputés de Guerre'. Dans l'impossibilité de nous aider, ils nous ont référés au Centre de Réadaptation

de Déficience Physique de Montréal qui offre, entre autres, des prothèses usagées gratuitement aux citoyens du Québec.

REFUS DU CENTRE DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL

Dans un premier temps, le Centre de Réadaptation a répondu négativement à nos demandes pour l'obtention d'une prothèse usagée, pour la réparation de la prothèse actuelle et pour l'obtention du matériel pour la remettre en condition.

Raison des refus : l'enfant n'est pas bénéficiaire de l'Assurance-maladie du Québec. Ils nous ont plutôt référé à Médecins Sans Frontières (MSF).

POURSUITE DES DÉMARCHES

À la recherche d'une organisation pouvant venir en aide à Alexandre, notre Vice-présidente a contacté les organisations suivantes :

- . Médecins Sans Frontières
- . OXFAM
- . CARITAS
- . Fondation Bon Samaritain
- . Maison de la Sagesse de l'Unesco
- . Ottobock
- . Medicus

Elle a obtenu des réponses négatives de la part de MSF et de la Fondation Bon Samaritain et sa demande adressée aux autres organisations est demeurée sans réponse, à l'exception de Medicus qui était disposé à nous aider.

Notre V.-P. a donc débuter des démarches avec M. Félix Quintin, représentant chez Medicus, qui a accepté, en premier lieu, d'offrir son expertise car la gratuité pour une prothèse neuve n'était pas assurée par Medicus.

Entre-temps, notre administrateur, M. Ferland, a sollicité de l'aide auprès de l'Association des orthésistes-prothésistes du Québec.

Tel que mentionné précédemment, après avoir reçu un refus de la part du Centre de Réadaptation, nous les avons sollicités à nouveau pour obtenir uniquement un avis technique par rapport à la faisabilité de réparer la prothèse d'Alexandre.

DÉCISION RENVERSÉE DU CENTRE DE RÉADAPTATION DE MTL

A notre grande surprise, après l'envoi des photos/vidéo, le Centre de Réadaptation de Montréal a répondu positivement. Bien au-delà de notre demande initiale, le Centre de Réadaptation a répondu en offrant gratuitement à Alexandre :

1. Une prothèse neuve.
2. Une prothèse ajustable en fonction de la taille grandissante de l'enfant avec tout le matériel (outils, etc.) nécessaires pour les ajustements.
3. 3 pieds neufs de différentes grandeurs en prévision de sa croissance.
4. Des bas orthopédiques pour prévenir les douleurs causées par les frottements avec la prothèse.
5. Béquilles en aluminium.

C'est à partir de ce moment-là que nous avons travaillé en collaboration avec Mme Josée Dubois, T.P. en prothèse, du Centre de Réadaptation dans le but de fabriquer une prothèse sur mesure pour Alexandre.

PRISES DE MESURES

Nous avons dû rencontrer l'enfant à plusieurs reprises afin de prendre des mesures de son moignon, sa jambe, etc. selon les méthodes du Centre. Des instructions très précises nous été communiquées de leur part durant cette étape.

FAIRE UN PLÂTRE POUR LA FABRICATION D'UN MOULE

Après avoir reçu les mesures, le Centre nous a demandé un plâtre du moignon qui permettra la confection d'un moule pour fabriquer la prothèse.

Pour ce faire, l'enfant a été amené à l'hôpital local avec les instructions du Centre sur la façon (non habituelle) de faire un plâtre.

Le plâtre de l'hôpital n'a pas été bien fait. 2 autres plâtres ont dû être faits à partir de bandes pré-enduites de plâtre (vendues en pharmacie).

Étant donné le degré de précision exigée au niveau des mesures et du moulage afin de permettre la confection d'une prothèse sur mesure, le Centre de Réadaptation a privilégié, à la toute fin, une évaluation effectuée par la prothésiste avec le patient sur place (au Québec).

Après avoir vérifié avec nous la possibilité d'amener Alexandre au Canada lors de notre retour du 18 décembre, nous devions obtenir préalablement le consentement de ses parents. C'est ce que nous avons fait. M. Ovalle et sa conjointe ont accepté qu'Alexandre effectue ce déplacement au Canada.

ENGAGEMENTS FORMELS DU CENTRE DE RÉADAPTATION ET DE SA FONDATION

Le Centre de Réadaptation de Montréal s'est engagé à fabriquer une prothèse offerte gratuitement à Alexandre.

Quant à sa fondation, celle-ci s'est engagée à défrayer les coûts suivants pour le voyage d'Alexandre au Canada : billet d'avion aller/retour, frais pour le passeport et le visa, frais d'avocat, frais de déplacement pour un total approximatif de 1 200\$.

A cet effet, MAI a reçu du Centre de Réadaptation et de la Fondation REA des lettres d'engagements assermentées.

De la part de MAI, 1 mois d'hébergement au domicile de nos fondateurs a été offert gratuitement à Alexandre.

DÉMARCHES POUR LE VOYAGE DE L'ENFANT

A moins de 2 semaines de notre retour du Québec (prévu pour le 18 décembre 2018), notre organisation devait agir rapidement.

Accompagnés des parents, nous avons rencontré une avocate afin de débiter les démarches pour l'obtention d'un visa d'entrée au Canada pour Alexandre et obtenir le consentement officiel (certificat légal) du père et de la mère biologique.

Les délais très courts augmentaient la difficulté d'obtenir à temps le visa d'Alexandre. Nous avons donc dû contacter le bureau d'immigration du Canada pour la R.D., situé au Mexique (Mexico).

En cours de route, les parents d'Alexandre nous ont fait savoir qu'ils n'étaient pas suffisamment confiants pour permettre à Alexandre de voyager sans être accompagné par un membre de la famille. Nous comprenons leur grande hésitation puisque nous les connaissons depuis à peine 1 mois.

Puisque la famille n'avait évidemment pas l'argent pour se payer un tel voyage et que le Centre de Réadaptation et sa fondation de même que MAI n'avaient pas le budget pour défrayer les coûts pour 1 accompagnateur, il ne fut pas possible pour Alexandre de venir au Canada afin de recevoir les soins du Centre de Réadaptation. Nous avons donc apporté les 3 plâtres dans nos bagages.

RENCONTRE AVEC LE CENTRE DE RÉADAPTION DE MTL ET LA FONDATION

Après notre arrivée au Québec, nous sommes allés au Centre de Réadaptation pour remettre les plâtres. Nous avons été accueillis chaleureusement par Mme Josée Dubois, T.P. en prothèse et Mme Véronique Lavoie, coordonnatrice des aides techniques qui nous ont invité à visiter le Centre de Réadaptation qui est le plus grand centre au Canada. Également, nous avons rencontré le Directeur général de la Fondation RÉA, M. Daniel H. Lanteigne.

Lors de notre rencontre avec Mme Lavoie, cette dernière nous a offert gratuitement des équipements adaptés usagés, tels que : béquilles, chaises roulantes, marchettes, etc...

Également, durant notre rencontre avec M. Lanteigne, nous en avons profiter pour discuter du cas d'un homme de 54 ans paraplégique du nom de Ramon Antonio que nous avons rencontré lors de nos entrevues d'évaluation à Montellano (voisin de notre bénéficiaire). Cet homme arrive à peine à se mouvoir sur un carton déposé sur le sol. Le Centre a accepté de collaborer avec notre organisation pour venir en aide à cette personne lourdement handicapée.

Avant de terminer, en ce qui concerne la fabrication de la nouvelle prothèse d'Alexandre, celle-ci fut achevée à la mi-janvier. Nous sommes retournés au Centre de Réadaptation afin de récupérer la prothèse pour l'apporter dans nos bagages le 20 janvier 2019 et recevoir les instructions sur la façon de l'utiliser et l'ajuster.

A notre très grande surprise, le Centre a offert à Alexandre, en plus de la prothèse, une grande quantité de matériel et d'accessoires pour les années à venir. Également, les employés du Centre, après s'être cotisés, ont offert des sandales et souliers neufs à Alexandre. Ils lui ont même fait un album photos illustrant les différentes étapes de la conception et fabrication de sa prothèse.

A la demande du Centre de Réadaptation, l'essayage et les ajustements de la prothèse d'Alexandre devaient se faire à notre bureau en R.D. avec l'aide de la prothésiste par le biais d'une téléconférence.

Le Centre de Réadaptation nous a demandé de faire des suivis mensuels auprès de l'enfant afin de vérifier si des corrections doivent être apportées.

Le 5 mars 2019, nous avons rendu visite à Alexandre. Alexandre n'a plus aucune douleur. A notre grand étonnement, il peut maintenant courir et même jouer au basketball. Une vie totalement transformée ! Un vidéo démontrant sa nouvelle démarche avec la nouvelle prothèse a été acheminé au Centre.

Un 2^e suivi a eu lieu le 16 mai 2019.

Notre implication a exigé beaucoup de temps. Sans compter les multiples communications avec le Centre, il a fallu rencontrer Alexandre et ses parents au moins à 9 reprises.

En contrepartie, nous pouvons affirmer sans hésitation que cela en valait la peine en fonction des résultats obtenus.

Pour conclure, notre organisation se réjouit de savoir que le jeune garçon aura une meilleure qualité de vie dans l'immédiat et aussi à long terme grâce à une nouvelle prothèse ajustable.

DONS EN NATURE – Prothèse, équipement et matériel :

. Centre de Réadaptation en Déficience Physique : 3 812,50 \$ CDN

. Employés du Centre de Réadaptation : 127,50 \$ CDN

Valeur des dons en nature reçus : **3 940, \$ CDN**

Coût pour réaliser cette activité : 40 \$ (frais de traduction/déplacements)

Rapport rédigé par Céline Petitclerc